



Cabinet Nazaire DESPLAN

Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de la Guadeloupe
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre



**commissaire
aux comptes**

SYNERGILE

Lots 19 et 20

Immeuble Ary Ancelade

Rue Ferdinand Forest, ZI de JARRY

97122 BAIE-MAHAULT

-----ooOoo-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

-----ooOoo-----

SYNERGILE

Exercice clos 31/12/2018.

SOMMAIRE

I) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II) COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs, les membres de l'assemblée générale.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SYNERGILE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association pour la valeur des créances usagers, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables suivies et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons contrôlé la comptabilisation des opérations relatives aux subventions rattachées à l'exercice comptable et le bien fondé des sommes inscrites au bilan et au compte de résultat, ainsi que le respect du principe de séparation des exercices

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Baie-Mahault, le 3 Juillet 2019

Nazaire DESPLAN
Commissaire aux comptes



SYNERGILE

Exercice clos 31/12/2018.

COMPTES ANNUELS AUDITES

SYNERGILE

Bilan Association

SYNERGILE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	4 662	3 306	1 356	0,34	2 380	0,71
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 600		2 600	0,66		
TOTAL (I)	7 262	3 306	3 956	1,00	2 380	0,71
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	781		781	0,20		
Créances usagers et comptes rattachés	34 115	7 694	26 421	6,70	21 264	6,34
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux					144	0,04
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 297		13 297	3,37	13 062	3,89
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 469		3 469	0,88	3 139	0,94
. Autres	312 179		312 179	79,17	264 482	78,80
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	34 201		34 201	8,67	31 147	9,28
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	398 043	7 694	390 349	99,00	333 239	99,29
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	405 305	11 000	394 305	100,00	335 619	100,00

SYNERGILE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	79 207	20,09	42 669	12,71
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-19 547	-4,95	36 539	10,89
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	59 660	15,13	79 207	23,60
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 206	1,07	4 206	1,25
TOTAL (II)	4 206	1,07	4 206	1,25
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	1 047	0,27	1 047	0,31
Fournisseurs et comptes rattachés	11 338	2,88	11 028	3,29
Autres	54 692	13,87	65 543	19,53
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	263 361	66,79	174 588	52,02
TOTAL (IV)	330 438	83,80	252 205	75,15
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	394 305	100,00	335 619	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

SYNERGILE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	97 158		97 158	100,00	115 025	100,00	-17 867	-15,52	
Montants nets produits d'expl.	97 158		97 158	100,00	115 025	100,00	-17 867	-15,52	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			196 516	202,26	211 157	183,57	-14 641	-6,92	
Cotisations									
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			42	0,04	3	0,00	39	N/S	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			2 754	2,83	6 159	5,35	-3 405	-55,27	
Sous-total des autres produits d'exploitation			199 312	205,14	217 320	188,93	-18 008	-8,28	
Total des produits d'exploitation (I)			296 470	305,14	332 344	288,93	-35 874	-10,78	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)									
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			14 142	14,56	652	0,57	13 490	N/S	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			14 142	14,56	652	0,57	13 490	N/S	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			310 612	319,70	332 996	289,50	-22 384	-6,71	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-19 547	-20,11			-19 547	N/S	
TOTAL GENERAL			330 159	339,82	332 996	289,50	-2 837	-0,84	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			1 637	1,68	1 036	0,90	601	58,01	
Services extérieurs			13 027	13,41	72 292	62,85	-59 265	-81,97	
Autres services extérieurs			77 761	80,04	21 549	18,73	56 212	260,86	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 970	6,14	11 341	9,86	-5 371	-47,35	
Salaires et traitements			167 005	171,89	144 938	126,01	22 067	15,23	
Charges sociales			42 023	43,25	38 977	33,89	3 046	7,81	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

SYNERGILE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 024 1,05	546 0,47	478	87,55
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	2 520 2,59		2 520	N/S
.Pour risques et charges : dotation aux provisions		4 206 3,66	-4 206	-100,00
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	17 930 18,45	15 0,01	17 915	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	328 898 338,52	294 901 256,38	33 997	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	51 0,05		51	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)	51 0,05		51	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	1 210 1,25	1 556 1,35	-346	-22,23
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 210 1,25	1 556 1,35	-346	-22,23
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	330 159 339,82	296 457 257,73	33 702	11,37
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		36 539 31,77	-36 539	-100,00
TOTAL GENERAL	330 159 339,82	332 996 289,50	-2 837	-0,84
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat	14 067	12 082		
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	14 067	12 082		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	14 067	12 082		
TOTAL	14 067	12 082		

SYNERGILE

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 394 304,81 E.

Le résultat net comptable est une perte de 19 547,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le conseil d'administration.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- une diminution des charges de personnel à hauteur de 13 297 euros.

Le CICE sera utilisé à l'amélioration du fonds de roulement.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 7 262 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 662			4 662
Immobilisations financières		2 600		2 600
TOTAL	4 662	2 600		7 262

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 306 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 282	1 024		3 306
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 282	1 024		3 306

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informatique	4 662	3 306	1 356	de 2 à 3 ans
TOTAL	4 662	3 306	1 356	

3.2 - Etat des créances = 365 661 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 600		2 600
Actif circulant & charges d'avance	363 061	363 061	
TOTAL	365 661	363 061	2 600

3.3 - Provisions pour dépréciation = 7 694 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	5 174	2 520			7 694
Comptes financiers					
Total	5 174	2 520			7 694

SYNERGILE

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 4 206 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	4 206				4 206
TOTAL	4 206				4 206

4.2 - Etat des dettes = 329 608 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	11 338	11 338		
Dettes fiscales & sociales	54 441	54 441		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	468	468		
Produits constatés d'avance	263 361	87 787	175 574	
TOTAL	329 608	154 034	175 574	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 12 241 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 394
Dettes fiscales & sociales	10 630
Autres dettes	217
TOTAL	12 241

4.4 - Produits constatés d'avance = 263 361 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 97 158 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	95 984	98,79 %
Produits des activités annexes	1 174	1,21 %
TOTAL	97 158	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	2 500